

dans le domaine communal, décide de laisser le soin au syndicat de poser ces panneaux s'il le juge utile.

M^r le Maire donne connaissance au conseil que M^r le Président du syndicat du Parc d'Orsay se plaint que les baigneurs qui vont faire leurs ablutions dans l'Yvette, sont souvent dans une tenue indécente.

Après discussion, le conseil, invite M^r le Maire à prendre un arrêté interdisant la baignade dans la rivière.

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^r le Préfet de Seine et Oise demandant qu'il soit créé un comité de direction pour les Journées Nationales des 6-7-13 et 14 juillet 1929 et 10 et 11 novembre 1929 pour l'achèvement des 4 grands monuments du front et pour la Maison de la Croix de Guerre.

Le Conseil désigne pour former ce comité :

M^r Blondel Président

M^r Barrivé Directeur de l'École des garçons

M^{lle} Rouin Directrice de l'École des filles

M^{lle} Gilis Directrice de l'École maternelle

M^r le Maire donne connaissance d'une lettre de M^r Jounot, demandant l'autorisation de poser un panneau réclame, sur la pente du terrain, qui borde la route allant d'Orsay à Bures.

Le Conseil vu sa délibération en date du 12 octobre 1921, par laquelle il a décidé de qu'aucune autorisation de cette nature ne sera accordée, donne un avis défavorable à la dite demande.

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une demande de ^{subvention de} M^r Barrivé Directeur de l'École des garçons pour la location de films instructifs pour le cinéma scolaire.

Le conseil, vote la somme de 300 francs - à porter au budget additionnel 1929 sous la rubrique subvention à la Coopérative scolaire, et

env. le 29/6.29

Nomination d'un Comité d'organisation des Journées des 6-7-13 et 14 juillet 1929 et des 10 et 11 novembre 1929

Lettre Jounot
Demande de placement d'un panneau réclame

envoyé le 19/6.29 app. 22 juin 29

Demande de subvention
Cinéma scolaire.

Date de
Distribution des
Prix.

envoyé le 19/6.29 app. 22/6.29

Location d'une salle
// la distribution des prix sur les fonds libres de l'exercice en cours

envoyé le 19/6.29 app. 21/6.29

Remboursement à la C^{me}
de Palaiseau de fournitures
scolaires en 1927-1928

qui portera cette subvention à 400 francs.
Le Conseil décide que la distribution des
prix aura lieu le 28 juillet 1929,

et vote la somme de 200 francs pour location
d'une salle pour cette distribution à prélever

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'un
décompte de fournitures scolaires remises aux élèves
de la C^{me} d'Orsay fréquentant les écoles de Palaiseau
s'élevant à la somme de 63⁺ 75,

à déduire la somme de 10⁺ pour les fournitures
faites aux élèves fréquentant les écoles d'Orsay
domiciliés dans la C^{me} de Palaiseau.

Le conseil vote la somme de 53⁺ 75 à prélever
sur les fonds libres de l'exercice en cours pour
couvrir cette dépense

envoyé le 19/6.29

app. le 21/6.29 x

Chambre d'agriculture
nomination d'un délégué en date du 1 mars 1929.

Le Conseil, désigne M^r Lefèvre, conseiller Muni-
cipal et cultivateur, pour faire partie de la
Commission chargée de dresser la liste des
électeurs à la chambre d'agriculture.

envoyé le 19/6.29

app. le 22 juin 1929

adjudication

Fourniture de chauffage
Écoles-Mairie, crèche

Le Conseil,
Décide par raison d'économie et afin de
profiter des prix d'été, de faire l'achat du
combustible nécessaire au chauffage des écoles
Mairie et crèche pendant l'hiver 1929-1930.

De faire une adjudication qui aura lieu
le 15 juillet prochain à 10 heures pour les
fournitures suivantes.

850 hectolitres de coke
4000 kg d'anthracite concassé 1^{re} qualité (belge)
5500 kg charbon anglo-gailloterie 1^{re} qualité
et demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir
autoriser la Commune à acheter de l'anthracite
Belge, l'Anthracite Français ne fournissant
pas assez de calories pour le chauffage
des la crèche S^t Charles, où est installé
le chauffage central.

M^{rs} Vilain et Guy sont désignés pour
assister M^r le Maire à cette adjudication.

envoyé le 19/6.29
258
app. 25 juin 1929 X

Marché de gré à gré
Mariquot pour les
fournitures scolaires

M. le Maire donne lecture au conseil d'une
demande de M. Mariquot imprimeur, libraire
à Orsay, de bien vouloir lui accorder la
fourniture des livres-papeteries pour l'année
scolaire 1929-1930 - de juillet à juillet
ainsi que la fourniture des prix.
Monsieur Mariquot consentira un rabais de
50% sur la papeteries 10% sur les volumes
et 20% sur les prix. et demande qu'on
lui accorde un marché de gré à gré pour
les fournitures scolaires.

Le Conseil, accepte que M. Mariquot continue
à faire la fourniture des prix comme les années
précédentes et autorise M. le Maire à passer
un marché de gré à gré avec M. Mariquot
pour les fournitures scolaires, livres et papeteries

Lotissement de la Broche
extension avis du
Conseil

M. le Maire dépose sur le bureau un dossier
d'extension du lotissement de la Broche.
Le conseil renvoie à la commission des chemins
ce dossier pour étude.

envoyé le 19/6.29. app. 22/6.1929
Employés Communaux
demandes d'augmentation

M. le Maire dépose sur le bureau des demandes
d'augmentation, émanant des cantonniers
du garde champêtre et de l'aide de l'école
maternelle.

Le conseil, délibère, en attendant le
tableau que doit faire paraître incessamment
la commission paritaire de Seine et Oise
vote une augmentation de 50 francs par mois
à chaque cantonnier. $4 \times 50 = 200^+$ -
50 francs par mois au garde champêtre
50 francs par mois à l'aide de l'école maternelle
avec effet du 1^{er} juin 1929, à prélever
sur les fonds libres de l'exercice en cours.

envoyé le 19/6.29
Nomination de 2 délégués
chargés d'établir la liste
des électeurs à la chambre
et au Tribunal de Commerce

Le conseil sur la demande de M. le Maire
nomme M. Dreux et Berouin pour faire partie de
la commission chargée d'opérer les modifica-
tions nécessaires à la liste des électeurs de la
chambre et du Tribunal de Commerce.

Compte de gestion

Le conseil approuve le compte de gestion
de l'exercice 1928, présenté par M. Boussier

Receveur Municipal de la Commune d'Orsay,
et dont les recettes et les dépenses s'élèvent à
savoir :

Recettes .	562822,82
Dépenses,	411.642,96

Excédent de recettes. 151.179,86

Compte administratif. M^r le Maire rend compte au conseil Municipal des recettes et des dépenses effectuées pendant l'exercice 1928. Après ce compte rendu M^r Blondel Maire, et Bevasseur 1^{er} adjoint se retirent de la salle des séances. Le Conseil procède à la nomination d'un Président. M^r Dumarand est désigné pour remplir cette fonction. Le conseil émet un vote favorable sur le compte administratif, présenté par M^r Blondel Maire et Bevasseur 1^{er} adjoint comprenant les recettes recouvrées et les dépenses faites pendant la durée de l'exercice 1928. se décomposant ainsi qu'il suit :

Recettes	562822,82
Dépenses	411 642,96

Excédent de recettes 151179,86

Toutes les opérations du dit exercice sont closes et les crédits annulés.

Comptes du Bureau Bienfaisance Les comptes et budgets du bureau de bienfaisance sont approuvés par le conseil

Compte de l'Aspice Archangé Le conseil est d'avis d'approuver les comptes et budgets de l'aspice Archangé, tels qu'ils sont présentés par la Commission administrative de l'aspice.

envoyé le 19/6.29

Assistance aux femmes en couches M^r le Maire dépose sur le bureau les dossiers des demandes suivantes :

Assistance aux femmes en couches.

M^{me} Be Sourd Philomène Marie f^{me} Fresne domiciliée à Orsay depuis le 1 mai 1927 rue de Versailles n° 44, à son premier enfant le mari, faisant actuellement son service

militaire, ayant son domicile de secours à Orsay
 M^{me} Maigne Berthe f^{me} Bouchon, domiciliée à
 Orsay, depuis le 21 juin 1923, B^d Dubreuil
 ayant déjà 4 enfants âgés de 10 - 9 - 5 et 2 ans

ayant son domicile de secours à Orsay.
 M^{me} Florenceau Eugénie, célibataire, domiciliée
 à Orsay, route de Bures chez sa mère, depuis le
 15 janvier 1927, ayant déjà un enfant de 3 ans

1/2, domicile de secours à Orsay.
 Le conseil délibère, admet ces 3 demandes
 en première partie.

M^{me} Rochaix Julia Joséphine f^{me} Malaval -
 domiciliée à Orsay 11 avenue de Bures, depuis
 le 16 mars 1929, ayant 2 enfants de 7 ans et
 2 ans et 1/2, ayant son domicile de secours à
 Chartres.

Le conseil délibère, admet cette demande en
 2^e partie.

M^{me} Pillondeau Albertine Florentine f^{me} Plauke
 domiciliée à Orsay avenue S^t Laurent, ayant
 un enfant de 7 ans, ayant des ressources
 suffisantes après enquête.

Le conseil délibère, n'admet pas cette demande

M^r Solletet Gaston René, domicilié à Orsay,
 103 rue de Versailles père de 4 enfants âgés
 de 9 - 8 - 3 et 1 an, ayant son domicile de
 secours à Orsay où il réside depuis 4 ans
 ayant sa mère hospitalisée à Briel S. et O.

où il verse 75 francs par mois pour son
 hospitalisation. digne d'intérêt -

Le conseil l'admet en 1^{ère} partie

M^r Nautrez Léonard Désiré, domicilié
 à Orsay, 49 rue du Parc père de 5 enfants
 âgés de 15 ans (en apprentissage) 12 - 12 - 4 et
 1 an, ayant son domicile de secours à Orsay
 où il habite depuis octobre 1927. digne
 d'intérêt.

Le conseil, l'admet en 1^{ère} partie

M^r Malick André, domicilié à Orsay
 40 rue de Bozère père de 4 enfants

envoyé le 19/6/29

Assistance aux
 familles nombreuses

âgés de 6-4-2 ans et 2 mois, ayant son domicile de secours à Orsay, où il habite depuis le 21 mai 1921, ne travaillant pour cause de maladie digne d'intérêt.

Orsay le 19/6.29 X
Assistance aux
Vieillards

Le conseil l'admet en 1^{ère} partie.

M^{rs} Jouanneau Eugène Jules Germain, domicilié à Orsay, femme de Courtabœuf, depuis 30 ans né à Morigny-Champigny S. et O. le 28 mai 1862, sans ressource personnelle, infirme, ne pouvant plus travailler pour cause de cécité ayant son domicile de secours à Orsay.

Le conseil l'admet en 1^{ère} partie.

M^{rs} Jolivay Isidore Henri, journalier, domicilié à Orsay 72 rue de Bozère, depuis 42 ans, né à S^t Ouen des Bois (Mayenne) le 3 janvier 1857, propriétaire d'une maison et d'un terrain de 2000 environ.

Le conseil rejette cette demande.

Allocations Militaires

M^{rs} Le Maire donne connaissance au conseil de 2 demandes d'allocations journalières pour soutien indispensable de famille (art 24 de la loi du 1^{er} avril 1923) présentées par : Dubois Alexandre convoqués pour une période d'instruction.

Renaudot Marie Gasparine dont son fils Simon Albert Jean, appelé pour son service militaire

Le conseil après examen de ces demandes considérant que ces familles méritent intérêt et bienveillance, émet l'avis qu'une suite favorable soit donnée à ces demandes.

Chapitres
additionnels

Chapitres Additionnels de 1929

Recettes

Excédent de l'exercice 1928	151179	86
à reporter	151179	86

	Report	151179 86
		336 43
Base Vicinale 1928		1870 .
Base sur les chiens 1928		1148 98
Base Vicinale 1927		350 .
Chiens 1927		
Reste à percevoir sur subvention Ministère de l'Intérieur (Dépotou) 8 octobre 1925		14000
Subvention Ministère du Travail sur chauffage Central et éclairage crèche		4000
Budget des cultes		1032
Produit du caecau provisoire		670
Location de jardins derrière le cimetière		600
Vente de vieux matériaux provenant de la démolition entrée Prairie des Fleurs (Fillondeau)		500
Redevance Sud communale sur consommation en 1928		5245 34
Base Municipale sur distributeurs essence 1928		525
— d° ————— en 1929		525
Vente de pierres du mur derrière le cimetière		4625
Subvention du Ministère de l'Intérieur à M. Collet		5000
Sur pompe à incendie		
Inspection sanitaire des viandes		500
	Total des recettes	192107 61

Dépenses

Solde Gabriel		2066 25
Dettes antérieures		240 08
Quittance Dubuis		31 50
Complément d'entretien des chemins ^{Comm. ord.}		15339 55
Complément salaire des Cantonniers des C.V. ^{ord.}		350 .
Plus value de centimes pour emprunt		14659 25
Achat moto pompe incendie et acc. ^{res.}		22592
Traitement surveillante de la cantine		400
Traitement du Professeur d'anglais		600
Subvention à la Cantine scolaire		1000
Subvention pour le concours de musique		1500
Indemnité à M ^e Daré Instituteur		50
Achat de timbres anti-tuberculeux		100
à reporter		59728 63

	Report	203
Complément de traitement du secrétaire de	1800	
d° frais de bureau de la Mairie ^{la Mairie}	350	
d° de traitement du garde champêtre	350	
d° p ^r assistance médicale gratuite	2000	
d° p ^r assistance aux vieillards	1800	
d° pour inspections sanitaire des Viandes	500	
d° salaire aide école maternelle	350	
d° salaire cantonniers voirie urbaine	1050	
d° Fêtes du 14 juillet et autres	2000	
Indemnité Baillavoine	200	
Bourses scolaires	300	
Étrennes du facteur	20	
Indemnité Arrighi	300	
d° Roussey	100	
Reste à payer mémoire Sud Lunière en 1927	234	
- d° - mémoire Dubras Int = Bat. C ^x 1927	289	81
d° Sud Lunière aile Dubreuil 1928	665	17
d° mémoire Dubras Int = Bat. C ^x 1928	5500	
d° sur Couverture aile Dubreuil. Hospice 1928	10199	60
d° sur adjudication du dépôt	17284	06
d° sur plan d'extension et d'embellissement	8000	
d° sur honoraires architectes 1928	3415	
d° S ^t du Gaz 2 ^e sem. 1926 (éclairage public)	12498	69
d° - d° - en 1927	5199	27
d° d° - en 1928	26804	91
d° d° - en 1928 crèche	279	93
d° coupons emprunt dépôt 1926	350	
d° travaux d'amélioration sur chemin au delà du dépôt	1737	93
Installation de nouveaux appareils éclairage	3111	10
Marché Collet. Elarg ^t Avenue St. Laurent	15000	
Subvention à la Coopérative scolaire	300	
Location d'une salle pour distribution pain	200	
Remb ^t fournisseurs scolaires M ^{me} Palaiseau	53	75
Marché Gabriel Grav ^t rue de la Pâterie	8500	
Compt ^t p ^r achat mobiliers scolaires	250	
Compt ^t traitement employé de la Mairie	350	
S ^t Ass ^{tion} Amicale des anciens Combattant d'Orsay	300	
Depenses imprévues	735	76
Total des dépenses	192107	61

Excédents
de dépenses

Le Conseil
Considérant que certaines dépenses ont dépassé
les crédits alloués, et qu'il y a lieu pour régulariser
la comptabilité du receveur de voter les supplé-
ments de crédits nécessaires, pour couvrir les
excédents de dépenses. Approuve les excédents
de dépenses de l'exercice 1928, tels qu'ils sont
présentés par le receveur Municipal

Budget Vicinal

Le Conseil Municipal.
Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction Ministerielle
du 24 juin suivant, et le règlement général sur
le service des chemins vicinaux.
Vu les propositions présentées par M. l'Ingénieur
Voyer.

Vu l'arrêté de mise en demeure de M. le Préfet
en date du 3 mai 1929.

Considérant qu'il y a intérêt à entretenir
dans un bon état de viabilité, les chemins
de Grande communication, d'intérêt communs
et vicinaux.

Adopte les propositions présentées par Monsieur
l'Ingénieur Voyer pour l'entretien des ces chemins
Vote l'inscription au budget vicinal des recettes
et crédits nécessaires, pour le service des chemins
vicinaux pendant l'année 1930 avec 3 journées
de prestations

Budget Primitif. Recettes et Dépenses 73317 -
Budget additionnel Recettes et dépenses. 18827, 38

Budget Primitif

Le Conseil vote les dépenses obligatoires et
facultatives pour l'exercice 1930.

Traitement du secrétaire des Emp. de la Mairie	17400
Frais de bureau de la Mairie	3000
Imprimés à la charge des communes	200
Conservation des archives	150
Frais des registres de l'Etat Civil	450
Abonnement au journal officiel	4
Frais de confection des rôles	600
Chauffage du bureau de la Gendarmerie	200
à reporter	22004

	Report	22004
• Traitement du receveur Municipal		4757
Traitement du garde champêtre		7800
Dotation de la Rosière		1500
Allocation au Porteur de dépêches		1000
Prolongation ouverture Bureau Postes		2400
Dépenses du téléphone		1800
Frais d'entretien des boîtes aux lettres		150
Frais d'audiences foraines		2350
Abonnement à diverses publications adm ^{frées}		150
Salaires du tambour afficheur		30
Caisse d'Épargne		300
Entretien de la Mairie		8000
Entretien et clôture du cimetière		2500
Contributions et les biens et revenus cour ^x		750
Apprentissage de métiers		375
Reversement au B. B ^{ce} (legs Bourcier)		700
Entretien des Bâtiments Communaux		15000
Chaussures aux enfants des écoles		1200
Entretien des fontaines, puits et mares		500
Assurance des Bâtiments Com ^x contre l'incendie		800
Entretien et remontage de l'horloge		400
Indemnités aux sapeurs pompiers		1500
Entretien des pompes à incendies		300
Assurance des Pompiers		100
Contingent de la Com ^{ne} p ^r Enfants assistés		2000
— d ^o — pour les aliénés		2500
Assistance médicale gratuite		7000
Dépenses assistance aux vieillards		6500
Vaccination gratuite		300
Pesage des nourrissons		100
Contingentement p ^r fonc ^t du dispensaire anti-tuberculeux		3000
d ^o dans les dépenses protection santé publique		2500
Inspection sanitaires des tueries & viandes		4000
Assistance aux familles nombreuses		300
— d ^o — femmes en couches		700
Assurance des Employés Municipaux		1500
Subvention au Bureau de Bienf ^{ce}		4500
Subvention à la fanfare		800
d ^o S ^{te} de secours mutuels		1000
Assurances des fautes lourdes des pompiers		50
	à reporter	113116

Cotisation à l'association des Maires	10
Subvention à l'association amicale des anciens Combattants et mutilés d'orsay	600
Entretien des écoles publiques	5000
Indemnités de résidences aux Inst ^{eurs} Inst ^{rices}	10500
d° de logement — d° —	4400
Chauffage des classes, mairie et crèche	18000
Mobilier scolaire et matériel d'enseigne- ^t	1000
Salaire de l'aide école maternelle	5410
Ind ^{tes} de chauffage aux Inst ^{eurs} Inst ^{rices}	300
Médailles et Liorets pour prix	200
Subvention à la coop ^{ve} scolaire	400
Achat de livres de prix	2500
Subvention à la Caisse des écoles	3000
Fournitures aux élèves des écoles	10000
Oeuvres post scolaires au personnel enseignant	2500
Emploi legs Parcat	1130
Traitement du Professeur d'anglais	600
Achat de livres p ^r bibliothèque scolaire	100
Subvention au cercle Racine	200
d° S ^{ci} d' Horticulture	200
Cours de dessin	600
Crèche, personnel et fournitures	8000
Balayage des classes	1600
Entretien des rues, places publiques	3000
Eclairage — d° —	30000
Enlèvement des boues et immondices	25000
Indemnité au Voyer Communal	1500
Salaire des Cantonniers voirie urbaine	36150
Entretien des Chemins Vicinaux ord ^{res}	8900
Depenses diverses	28572
	100
Frais Généraux, frais de rôles, timbres	100
Contingent affectés aux Chemins G ^{de} Com ^m tion	35640
Entretien des chemins ruraux	5000
Élargissement — d° —	5000
Entretien du dépôt	4000
Subvention aux lotis ^{ts} p ^r entretien etc	12000
Fêtes Nationales du 14 juillet et autres	9000
Recensement par le Contrôleur	900
Honoraires, architecte, géomètre, avocats	6000
Balayage de la Mairie	1200

à reporter 398433

Report 398433²⁶⁷

Dépenses Imprévues	12000
Destruction des haubertons etc	100
Ind ^{te} au garde p ^r bicyclette	200
Arbre de Noël école maternelle	100
Subo ^{tion} J ^{te} de Pêche	200
Traitement surveillante cantine	400
Ind ^{te} M ^r Daré	50
d ^o Baillavoine	200
Etrennes facteur	30
Bourses scolaires	300

Total des dépenses 412013

Le Conseil,

x Vu le budget proposé pour l'année 1930, duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses annuelles et ordinaires sont de: 412013

Les recettes ordinaires s'élèvent à: 65448,50

Les Produits des 3 journées de prestations à: 67867-

Total 133305,50 133305,50

Il reste à pourvoir au déficit de: 278707,50

Considérant qu'il sera fait face à une partie de ce déficit au moyen des impositions ci-après:

11,50	Salaires du Garde Champêtre	7800 -
5	Chemin Vicinaux	3406 -
3	Spéciaux p ^r les chemins Vicinaux	2044 -
1	Assistance aux familles nombreuses	300
1	d ^o aux femmes en couches	700
10	d ^o aux Vieillards etc	6500

Total 20750 20750

Il ressort une insuffisance de revenus de: 257957,50 nécessitant une imposition de 368c.

Délibère:

Impositions Extraordinaires Les impositions ordinaires et extraordinaires à Comprendre dans les rôles généraux de 1930, sont fixées et votées à nouveau, conformément aux indications contenues dans le Tableau ci-contre.

5	centimes ordinaires	
343,30	Insuffisance de revenus	
11,50	Salaires du garde champêtre	
<u>359,80</u>		

359.80

1. Assistance aux familles nombreuses
 1 Assistance aux femmes en couches
 10 Assistance aux vieillards
 5 Chemins vicinaux
 3 Extraordinaires pour chemins vicinaux
 5 Pour remboursement de 53300 francs
 autorisé par arrêté du 30 décembre 1902
 et destiné aux égouts.
 1 Pour remboursement d'emprunt de 12333 fr.,
 autorisé par arrêté du 5 mai 1903
 et destiné aux écoles.
 5 Pour remboursement de l'emprunt de 63789 fr. 55
 autorisé par arrêté du 10 avril 1907
 et destiné au cimetière.
 2 Pour remboursement d'emprunt de 25666 fr.,
 autorisé par arrêté du 12 mai 1908
 et destiné aux écoles.
 9 Pour remboursement d'emprunt de 60000 fr.
 autorisé par arrêté du 6 mars 1923
 et destiné à la Place du Guichet.
 17 Pour remboursement d'emprunt de 150000 fr.,
 autorisé par arrêté du 22 février 1926
 et destiné au dépôt communal.

Total

448.80

Traitement du
 Gardien Champêtre

Le Conseil Municipal,
 Vu les lois du 31 juillet 1907, et 5 avril 1884,
 Délibère ce qui suit :

Il est voté une imposition extraordinaire
 de 11 C50 par franc, au principal des contribu-
 tions, pour le traitement du garde champêtre
 de la Commune d'Orsay pendant l'année 1930.

app. 2^e Juin 1929

Demande d'augmentation
 M^r Lefevre secrétaire adjoint
 Vote de Crédit

M^r Le Maire donne connaissance au conseil d'une
 demande d'augmentation de M^r Lefevre secrétaire adjoint.
 Le Conseil

vote la somme de cinquante francs par mois, d'augmentation
 à partir du 1^{er} Juin 1929, à prélever sur les fonds
 libres de l'exercice en cours.

Complément de crédits
 mobiliers scolaires

Le Conseil,
 vote la somme de 250 francs pour achat de tables
 pour les écoles (complément) à prélever sur les
 fonds libres de l'exercice en cours.

Subvention à
l'association amicale
des anciens combattants
et mutilés d'Orsay.

envoyé le 24/6.29

Legs V^{ue} Salmon x

Célébration de messes

envoyé le 24/6.29

Legs Salmon x
avis favorable à
l'acceptation du legs
par la C^{on} du B B^{ce}

envoyé le 24/6.29

Legs Salmon x
avis à l'acceptation
du legs par la Caisse
des Ecoles

envoyé le 24/6.29

Legs Salmon x
autorisation du conseil
au Maire p^r acceptation
du legs au corps des
sapeurs pompiers

envoyé le 26/6.29

Legs Salmon Panfart x
Inscription
hypothécaire

M^r: le Maire donne connaissance au conseil d'une
demande de subvention des anciens combattants
d'Orsay.

Le Conseil vote la somme de trois cents francs à
prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Le Conseil, confirmant sa délibération en date du
26 janvier 1929, acceptant le legs Salmon-Panfart
et désirant exécuter la volonté de la testatrice, décide
qu'un titre de rente nominatif correspondant à la
somme nécessaire pour acquitter la charge résultant
du legs au prêtre de la paroisse pour la célébration
de messes sera remis à l'association diocésaine de
Versailles, organe régulièrement qualifié pour recevoir
des fonds destinés à la célébration de services religieux
et pour assurer cette célébration.

Le Conseil,

émet un avis favorable à l'acceptation par la
Commission administrative du bureau de bienfai-
sance du legs de deux cents francs de rente, fait
par M^{me} Salmon-Panfart au dit bureau

Le Conseil,

émet un avis favorable à l'acceptation par la
Caisse des Ecoles du legs. Salmon-Panfart de
cent francs de rente pour livres aux enfants
de l'école communale.

Le Conseil,

autorise M^r: le Maire à accepter le legs
Salmon-Panfart - de cent francs de rente
au corps des sapeurs pompiers d'Orsay.

M^r: le Maire expose au conseil que le legs Salmon-Panfart
n'étant pas encore réalisé, le receveur Municipal pour
sauvegarder les intérêts de la Commune a prévenu
qu'il serait obligé de par l'instruction Générale de la
Comptabilité publique, de prendre inscription hypothécaire
sur les biens de la succession.

M^r: le Maire fait connaître que, il n'y a aucune crainte
à avoir sur la réalisation de ce legs, que, d'autre part
il a reçu une lettre de M^e Braun notaire à Carny S. Huf^{re} le
prévenant que la somme nécessaire affectée à la commune
d'Orsay, a été mise de côté.

Dans ces conditions, il ne croit pas nécessaire les mesures conservatoires que compte prendre le receveur Municipal et demande au conseil de vouloir bien dispenser ce comptable de prendre inscription sur les biens de la dite succession.

Le Conseil, ouï l'exposé de son Président, Donne acte au receveur Municipal de sa démarche et le dispense de prendre les mesures conservatoires prescrites par l'instruction Générale désignée ci-dessus.

6 juillet 29

Legs saluon avis favorable à l'acceptation, du legs à la S^{te} la Touffare d'Orsay.

Le Conseil autorise M^r le Maire à accepter le legs saluon Touffart de cent francs de rente à la S^{te} la Touffare d'Orsay

Subvention à la S^{te} de Pêche

Le Conseil, vote la somme de cent francs à la S^{te} de Pêche d'Orsay, pour le challenge Sools qui doit se disputer le 11 août prochain à prélever sur les fonds libres de l'Exercice en cours

Em. le 2 août 1929

Création d'emploi d'un chef cantonnier

Le conseil, décide la création d'un emploi de chef cantonnier et fixe le traitement à 9600 francs par an.

Blondel, Carot, Guéret, Dureau, Montaudou, Amar, Vilain, Desjardins, Decès, R. Prévost, A. Chouart

Séance du 3 août 1929.

Du Samedi 27 juillet 1929.
Convocation du conseil Municipal pour le Samedi 3 août 1929 à 14 heures à la Mairie, pour la tenue de la session d'août.

Le Maire,
Blondel

L'an mil neuf cent vingt neuf, le samedi 3 août le Conseil Municipal d'Orsay, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M^e Paul Blondel Maire.

Étaient Présents: M^m Blondel Maire, Cadot Leroux, Dreun, adjoints, Delbès, Dumarand Bertrand, Chouveau, Stévenin, Marotte, Dupré, Hermabessière, Lefèvre, Guillemard, Vilain, Prévost, Levasseur.

Absents excusés: M^m Lemerle, Guy, Demouchy et Janottin.

Le Conseil choisit pour secrétaire, M^r Dupré lequel fait lecture du procès verbal de la précédente séance, qui est adopté à l'unanimité. M^r Chouveau, demande que le budget de 1930 soit affiché à la Porte de la Mairie, satisfaction lui sera donnée.

M^e le Maire donne connaissance au conseil des pourparlers en cours entre la Municipalité et la Société Lyonnaise des Eaux et de l'éclairage pour l'amélioration et l'extension de la distribution des eaux dans la Ville et à l'entrée des lotissements.

Il espère qu'en raison de la teneur trop élevée en chaux des eaux de la région, à faible profondeur, on a été amené à envisager le creusement d'un puits artésien à Orsay. La dépense d'un pareil travail s'élèverait à 2.220.000 fr dont la Société Lyonnaise prendrait environ un tiers à sa charge.

Une seconde solution du problème consisterait à amener des eaux de sources éloignées d'Orsay et nécessiterait une dépense de 3.485.000 francs sur laquelle la Société Lyonnaise prendrait à sa charge environ 1.500.000 francs.

En raison de l'importance considérable des dépenses envisagées, des risques à courir, et en considération des réserves faites par M^r Porchet, Ingénieur du Génie Rural, Conseil.

Envoyé le 8 août 1929

Reçu le _____

Question des
Eaux